« Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies montre ce qui fonctionne pour prévenir la violence à l'égard des femmes : la lutte contre l'impunité, la fourniture de services appropriés et l'appui aux victimes », a souligné la Directrice exécutive d'ONU-Femmes, Michelle Bachelet. « Je lance un appel aux gouvernements, aux entreprises et aux fondations pour qu'ils appuient le travail de ce fonds et fassent des contributions significatives pour mettre un terme à la violence à l'égard des femmes et des filles ».

Cette année, le Fonds a reçu pour la première fois un appui significatif de la part de pays d'Afrique, d'Amérique latine et de pays arabes, ce qui témoigne de la mobilisation croissante en faveur de la lutte contre la violence à l'égard des femmes dans le monde. Aujourd'hui, jusqu'à sept femmes sur dix sont victimes de violences physiques ou sexuelles au cours de leur existence et 603 millions d'entre elles vivent dans des pays où la violence domestique continue de ne pas être considérée comme un crime.

Grâce à ces dons, le Fonds d'affectation spéciale de l'ONU a appuyé 351 programmes dans 128 pays et territoires, accordant plus de 86 millions de dollars de subventions depuis sa création par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1996. Il est nécessaire d'augmenter d'urgence le financement du Fonds d'affectation spéciale pour mener à bien les programmes dans des pays du monde entier. Pour cette seule année, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies a reçu 2.210 demandes de la part de 121 pays, mais n'a été en mesure d'en financer que 1%.

L'annonce de cette année marque le 16ème cycle annuel d'octroi de subventions du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies. Les nouveaux bénéficiaires mettront en Âœuvre des approches novatrices à travers le monde visant à transformer la vie des femmes et des filles.

Parmi les projets qui seront mis en Âœuvre cette année se trouvent notamment « Concern Worldwide », au Malawi, qui appuiera la création d'environnements sûrs propices à l'éducation des filles dans le primaire.

Au Belize, le Département des femmes au sein du gouvernement assurera le financement d'un Plan national d'action sur la violence sexiste, favorisant une réponse coordonnée en la matière.

En Libye, « International Medical Corps » s'attachera à réduire la stigmatisation contre les victimes de la violence sexiste, en travaillant directement avec les communautés, la police et les milices locales, et instaurera des espaces protégés pour les femmes, qui serviront de centres d'appui et d'orientation psychosociaux.

En Papouasie-Nouvelle Guinée, « Voice for Change » appuiera l'élaboration de règlements dans la province nouvellement créée de Jiwaka pour prévenir la violence à l'égard des femmes, en faisant participer la communauté, les dirigeants tribaux et les jeunes, ainsi que les tribunaux et la police, et garantir leur application effective.

L'équipe de pays des Nations Unies en Serbie assurera la promotion des interventions communautaires et en milieu scolaire afin de prévenir la violence à l'égard des femmes et des filles par le biais de campagnes de mobilisation sociale et de nouveaux outils pédagogiques.

Au Kenya, en Ouganda, en Côte d'Ivoire, en Colombie, en Tunisie et au Népal, le Centre international pour la justice transitionnelle travaillera avec les organisations de femmes et les décideurs politiques. La lutte contre la violence sexiste sera prise en compte lors de la conception des mesures de justice transitionnelle, notamment dans le domaine de la recherche de la vérité et des réparations.

Géré par l'ONU Femmes au nom du système des Nations Unies, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies est le seul mécanisme multilatéral d'octroi de subventions à se consacrer exclusivement à l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles.

Source: http://fr.allafrica.com/stories/201211080494.html?viewall=1